Des masques gratuits pour tous les Châlonnais

Inscriptions obligatoires sur chalonsenchampagne.fr ou au 03 26 69 38 16





Oui est concerné?

Tous les habitants de la ville de Châlons-en-Champagne, tous âges confondus, à raison d'un masque réutilisable par personne.



Inscriptions obligatoires

dès le mardi 28 avril sur **chalonsenchampagne.fr**• Pour ceux qui n'ont pas d'accès à internet,

contactez le 03 26 69 38 16

- Si vous êtes locataire chez un bailleur social (CCH, La RIC ou Plurial), ces masques vous seront distribués directement par votre organisme logeur
- Si vous êtes âgé(e) de 70 ans ou plus, ces masques vous seront apportés automatiquement à votre domicile







Ouand et où retirer ces masques?

- A partir du lundi 11 mai, uniquement sur rendez-vous après inscription
- Dans l'un des 21 points de retrait municipaux prévus à cet effet

Comment connaître le lieu et le jour de retrait ?

Après inscription, vous recevrez un e-mail avec :

- Le jour, l'heure
- Le lieu de retrait







Quelles sont les modalités de retrait?

Lors de votre rendez-vous, il faudra présenter :

- Votre bon de retrait/QR Code transmis au préalable par e-mail
- Une pièce d'identité
- Votre livret de famille et un justificatif de domicile

Pour les enfants





Un second masque, de taille adaptée, sera fourni aux écoliers châlonnais (inscrits à l'élémentaire public et privé). Les modalités vous seront communiquées ultérieurement.



#RESTONSSOLIDAIRES